



Sans papier témoin d'un tentative du vol

Par **Antap**, le **11/02/2021** à **00:45**

Bonjour, rnrnJe suis dans une situation ille?gale, c?a fait 3 ans que je suis en France. Aujourd'hui, j'ai été te?moin d'un tentative de vol au centre ville. J'ai appele? la police qu est intervenue et l'individu a e?te? interpelle?. Comme dans toutes les proce?dures, l'agent a pris mon identite? et mon nume?ro de te?le?phone. Quelques heure apre?s, j'ai rec?u un appel du commissariat de police qui me demande si je peux me pre?senter demain pour qu'ils m'entendent. J'ai accepté de peur, surtout que je n'ai pas de raison pour refuseer la convocation.rnrnJe veux savoir, si je vais demain au commissariat, si je serai interpele? pour un de?faut de tire de se?jour ? est ce que je serai oblige? de quitter territoire ? ou bien me faire placer en SRA ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **11/02/2021** à **07:12**

Bonjour,rnrnAllez-y mais pas seul, faites vous assister par un membre d'une association d'aide aux immigré.rnrnBonne chance.